

## Sommaire

P 1 : édito

P 2 : nos rencontres

P 3 : santé/habitat

P 5 : Europe

P 6 : notre Fil Bleu



## Éditorial

# Un épouvantail épouvantable !

La loi dite « asile-immigration » attaque profondément les valeurs de la République. C'est une page de honte dans notre France à plusieurs titres.

D'abord, par le fait même d'y avoir pensé. Le pays des libertés et des droits de l'homme s'est rendu indigne de la promesse de fraternité inscrite dans sa devise en mettant en place un système de rejet de l'étranger et en reprenant les théories de préférence nationale qui ont marqué le début du vingtième siècle.

Ensuite, par la manière dont cette loi a été rendu légitime. La rédaction par un groupe de partisans n'a pas permis à nos députés d'assumer leur rôle démocratique sur un texte fondamental pour notre manière de vivre ensemble.

Le pouvoir s'appuie sur des sondages pour affirmer qu'il s'agit d'une volonté populaire, pas forcément bien étayée puisque beaucoup de citoyens ignorent que les textes actuels sont déjà très violents. Encore une fois « on » nous explique qu'on durcit la loi quand les textes votés jadis ne sont pas appliqués.

Et puis diable ! Pourquoi le pouvoir n'a-t'il pas eu la même démarche au moment des retraites quand quatorze manifestations massives ont affirmé un désaccord profond avec une loi d'aggravation des conditions de vie de ses propres citoyens ?

Les médias n'ont pas fait leur travail d'explication et d'argumentation en mettant en comparaison la situation avant et après la loi. Qui voudrait nous faire croire que notre pays si brocardé par ailleurs serait un eldorado aux yeux de ceux qui fuient la mort ?

Enfin, parce que cette loi ne répond pas aux causes de l'exil forcé d'hommes, de femmes, d'enfants fuyant les guerres ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.

La CFDT appelle tous les femmes et hommes à manifester leur attachement à la devise de la République : « Liberté, Égalité, Fraternité. »

Pour en savoir plus : [cfdt.fr](http://cfdt.fr)

*Pierre CHÉDOR, Secrétaire UTR 53  
le 22 janvier 2024*

## Journée des adhérents

**Une quarantaine de personnes et de nombreux échanges lors de la rencontre annuelle des adhérents de l'UTR le jeudi 16 novembre à la Maison de Quartier des Pommerais**

Une journée conviviale a réuni les adhérents mayennais pour faire le point sur les différentes activités de l'année écoulée et échanger sur le thème de la « prévention des dangers modernes : réseaux malveillants, arnaques, démarchage téléphonique, ... » avec Walter, brigadier de police municipale à Saint-Berthevin.

Au-delà des apports très concrets et bien illustrés de Walter, les participants ont partagé leurs expériences, trucs et astuces : choix du moteur de recherche, mot de passe sécurisé, nettoyage régulier du disque, comportement vis-à-vis des appels malveillants, ...

Les adhérents ont également pris connaissance du bilan financier de l'UTR (présenté par notre trésorière, Annick) positif d'un peu plus de 2000 €, ainsi que des actualités nationales et territoriales de la CFDT avec Maryse.

Un point positif en 2023 : la progression du nombre d'adhérents CFDT quel que soit l'échelon géographique.

Coté retraités, nous sommes désormais 214 adhérents en Mayenne, dont 86 femmes. Une mixité des genres à renforcer donc, tout comme l'effectif total qui est en légère baisse sur 5 ans.

Au programme également, le bilan des actions de la commission « Santé Bien vivre son âge » par Sylviane, notamment sur les thématiques de l'habitat inclusif, des mobilités douces, et du travail en cours avec la Maison Départementale de l'Autonomie pour mieux faire connaître les CVS (Conseils de vie sociale) des EHPAD et autres établissements de santé.

Pour conclure, la réflexion sur les projets à venir de la Commission communication, loisirs et activités culturelles (CLAC) a été engagée, avec de premières idées de visites sur des thèmes variés : patrimoine (sites mayennais, Parlement de Rennes, Château de Fougères...), transition écologique (associations locales, sites de tri et recyclage, méthanisation...), innovations en agriculture...

**N'hésitez pas vous aussi à nous faire part de vos idées !**

Elyane



## Rencontres 2024

**La programmation des activités loisirs de la CFDT Retraités de la Mayenne** est en cours de construction et de consolidation par les membres de la CLAC.

Suite à vos expressions lors de l'assemblée des adhérents du 16 novembre 2023, nous vous proposerons : une galette d'inauguration le 30 janvier, un atelier d'usage du vélo en ville au printemps, un repas convivial en début avril, un spectacle en juin, une visite du lycée agricole de Laval et du parlement de Rennes durant le second semestre. Patience !!!

**A noter :** Le congrès régional Pays-de-la-Loire des retraités CFDT se déroulera à l'Espace Mayenne à Laval le 28 novembre. Nous tiendrons aussi un stand au Forum des associations de Laval début septembre. Nous aurons besoin de volontaires durant ces deux journées. Faites vous connaître !

L'année 2024 sera très chargée car nous aurons également notre Assemblée générale fin octobre.

Comme l'année passée avec les camarades de Loire Atlantique, nous ne manquerons pas de vous communiquer les opportunités de rejoindre des sorties inter-syndicats, moments conviviaux alliant découverte d'un site et rencontre avec d'autres adhérents CFDT.

Si vous souhaitez échanger sur ces rendez-vous, partager vos idées, vos réflexions, n'hésitez pas à nous écrire : [mayenne@retraites.cfdt.fr](mailto:mayenne@retraites.cfdt.fr)



Pascale

## C'est combien docteur ?

**Certains médecins mayennais sont en conflit avec leur convention médicale. Au lieu de l'augmentation de 26,50 € (+6%) depuis le 1<sup>er</sup> novembre, ils facturent la consultation à 30 € (+20%) en laissant le surplus à la charge du patient ou à un tiers éventuel (complémentaire santé).**

Un de nos adhérents s'en est ému et a écrit à Ouest France et au fil bleu national (n°278 p3). Certains y voient une injustice, d'autres y voient une « lutte » des médecins pour leur pouvoir d'achat.

Afin que chacun puisse se faire un avis, il convient de rappeler quelques données.

La sécurité sociale a pour fonction essentielle de garantir la solvabilité des patients qui paient selon leurs moyens (cotisations) et bénéficient selon leurs besoins (remboursements). Sans la sécurité sociale, des patients renonceraient aux soins et les revenus des médecins seraient aléatoires.

La convention médicale régit les droits et obligations des praticiens à l'instar de nos conventions collectives de salariés et notamment les tarifs et les obligations liées à l'exercice médical. L'absence d'accord en début 2023 a conduit à donner la main au gouvernement qui a décidé du tarif qui s'applique depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Quand un accord sera signé, la consultation pourra être portée à 30 euros (voire plus).

Parmi divers points techniques et financiers, ce qui bloque c'est l'architecture actuelle du système de santé qui ne répond plus aux besoins d'une population vieillissante souffrant de pathologies chroniques ; l'équilibre de financement ville/hôpital ; la place et la rémunération des nouveaux infirmiers en pratique avancée.

Cette situation de divergence tarifaire met les patients en porte à faux. Seuls devant leur médecin et souvent intimidés par le déséquilibre de savoir entre soignant et soigné, ils n'ont pas la capacité à engager un échange revendicatif pour comprendre le malaise de celui qui exige une somme indue à son client. Si vous êtes confrontés à une telle situation et en fonction de vos possibilités, **vous êtes légitimes à engager un tel dialogue. Vous avez le droit de refuser de payer le surcoût et de le signaler à votre caisse pour suites à donner. En tous les cas, refusez le paiement en numéraire.**

Pierre



## MaPrimeAdapt'

Les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie pourront bénéficier d'une nouvelle aide à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 : MaPrimeAdapt'. Elle est cumulable avec les aides à la rénovation énergétique et les aides locales. **Les conditions d'accès sont attachées à des critères de revenus, d'âge et/ou de dépendance.**

La CFDT Retraités considère l'adaptation du logement des retraités, le plus en amont possible, comme primordiale.

Il s'agit de permettre un maintien à domicile sur la durée, dans de bonnes conditions.

2 millions de personnes de plus de 65 ans sont victimes d'une chute chaque année.

Cela génère 130 000 hospitalisations et entraînent 10 000 décès.

MaPrimeAdapt' est donc bienvenue pour celles et ceux qui pourront en bénéficier pour aménager leur logement : remplacer une baignoire par une douche, installer une barre de douche dans la salle de bain, un sol antichute, un WC surélevé, ...



Pour en savoir plus :

[france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr) ou 0 808 800 700

Maison Départementale de l'Habitat  
au 19 rue de l'Ancien Évêché - Laval  
02 43 64 60 30

Source CFDT Retraités

## Complémentaires santé

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 (PLFSS) met en place des mesures favorisant la prévention, l'organisation des soins, l'accès à la complémentaire santé entraînant des répercussions sur la répartition des charges entre la sécurité sociale et les complémentaires santé (mutuelles).

Selon l'enquête de la Mutualité Française qui porte sur 38 mutuelles représentant 18,7 millions de personnes, les cotisations augmenteront **en moyenne de 8,1% en 2024** pour couvrir les dépenses de santé et les transferts de charges.

Exemples de transferts sur les tarifs des mutuelles : tests Covid, télésurveillance médicale, frais de transport sanitaire, soins bucco-dentaires, augmentation de la consultation médicale.

Les contrats de complémentaire santé sont soumis à une **Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA)** équivalente à **13,27%** du montant des cotisations (elle représente à minima deux mois de cotisations pour les adhérents). Jusqu'en 2023, cette taxe finançait intégralement la **Complémentaire Santé Solidaire (CSS)**.

**A compter de 2024, l'intégralité du produit de la taxe sera affectée au financement de la Sécurité sociale.** Cette taxe est injuste, opposée au principe de redistribution, et pèse particulièrement sur les contrats qui ne bénéficient d'aucune aide (prise en charge employeur ou aide fiscale).

L'Etat se désengage un peu plus chaque année, et de plus en plus. C'est dans cet esprit que le Gouvernement a tenté de s'approprier les réserves constituées par les caisses AGIRC-ARCCO (voir Fil Bleu 58).

La lutte contre les inégalités et l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités demeurent, plus que jamais, d'actualité.

Annick



## URGENCE ! Qui appeler ?



### VOTRE NUMÉRO POUR APPELER LA MÉDECINE DE GARDE

EN MAYENNE, LE SOIR À PARTIR DE 20H, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET PENDANT LES PONTS

Vous avez besoin d'un avis médical et le cabinet de votre médecin est fermé ?

Composez le **116.117**

Gratuit, le 116.117 est le numéro unique pour joindre un médecin généraliste de garde

Le soir à partir de 20h,  
Le week-end,  
Les jours fériés et pendant les ponts.

**En cas d'urgence vitale, le 15 reste le numéro à composer**

### LE 116 117, COMMENT ÇA MARCHE ?

Un opérateur me répond et **ouvre un dossier, évalue la nature de l'appel et me met en relation** avec un médecin.



Celui-ci prend l'appel; **il m'écoute, me conseille et m'oriente** vers la solution adaptée à mon état de santé.



Une décision médicale est mise en œuvre :

- prescription en lien avec la pharmacie de garde
- orientation vers un cabinet ou une maison médicale de garde
- visite à domicile d'un médecin de garde
- envoi d'un véhicule de secours si urgence



## Dimanche 9 juin, je vote !



Dans le contexte international qu'est 2024, nous invitons les adhérents à saisir toutes les opportunités de compréhension pour un vote éclairé et fondamental pour notre futur.

La Maison de l'Europe en Mayenne (MEM) est un relais de proximité entre les citoyens et l'Union Européenne, ouvert au grand public (individuels, associations, établissements scolaire, collectivités, entreprises...). Elle a pour objectif de fédérer et valoriser les initiatives de l'ensemble des acteurs de l'Europe du département de la Mayenne.

La MEM a fêté ses 30 ans le 20 janvier à la salle polyvalente de LAVAL.

Un débat transpartisan était programmé avec trois eurodéputés : Marie-Pierre Vedrenne (Renew Europe), Christophe Clergeau (Socialistes et démocrates), Fabien Thiollet (Les Verts / Alliance libre européenne). L'idée était de tirer un bilan de la mandature et d'évoquer les perspectives.

Du 8 au 13 février, la MEM organise avec l'Avant-scène cinéma la semaine du cinéma européen.

Le 26 mars, vous pourrez rencontrer la BEI (Banque Européenne d'Investissement) et découvrir ce que l'Europe finance en Mayenne.

La fête de l'Europe aura lieu cette année à Craon sous le signe de la Hongrie du 21 au 25 mai.

En cette année 2024, les élections européennes prennent une place centrale dans les activités de la MEM. Attendez-vous à une série d'initiatives tout au long de l'année pour vous informer et vous mobiliser.

Il y aura également des initiatives CFDT.

Nous vous communiquerons les informations au fur et à mesure de leur réception.



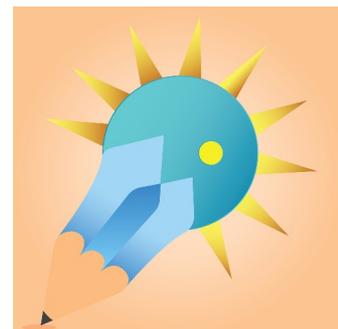
Comprendre le rôle du parlement européen - lien vers le site CFDT

## Notre Fil Bleu

Le Fil Bleu est votre journal.

Vous souhaiteriez :

- partager votre coup de cœur littéraire, cinématographique, TV, ...
- nous parler d'une exposition en Mayenne, d'un site remarquable, ...
- communiquer sur un évènement local, ...



Alors, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes (maximum 10 lignes) ou informations qui seront publiés en fonction de l'actualité du moment, après validation du comité de relecture de la CLAC.

Sollicitez-nous si vous préférez le format interview !

Régulièrement, nous nous interrogeons sur les modes de lecture du Fil Bleu.

Le papier et l'acheminement coûtent chers (plus de 2 euros par numéro), nuisent à l'environnement.

Nous envisageons de prioriser l'envoi par courriel plus économique (même si l'impact écologique n'est pas neutre) et moins chronophage pour nos bénévoles.

Nous savons que certains d'entre vous préféreront toujours le format papier.

Si vous le souhaitez, nous pouvons aussi continuer à vous le transmettre par la Poste.

N'hésitez pas à nous le demander.



Ou



?

Partagez-nous la manière dont vous lisez le Fil Bleu et quelles sont vos préférences de consultation.

Bonne année 2024 à toutes et tous !  
A bientôt !